

Date de convocation :
11/02/2026

OBJET

FINANCES CCAS

**Affectation du
résultat de l'exercice
2025**

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 8
votants : 10

DECISION

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 2

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 025-262505787-20260224-CFU2025-BF

**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil d'Administration**

N° 26.05

Séance du 24.02.2026

Président de séance : Mme GUILLEUX, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme GUILLEUX, Mme FERNIOT, M. KURT, Mme LIME-VIEILLE, Mme POURET, M. GROSJEAN, M. LAPOIRE, M. ANDREZ.

Etaient absents : Mme LE HIR, Mme BRACHOTTE, M. DUMONT, M. MANZONI, Mme CHABRIER, Mme BRECHEMIER, M. ARNAL.

Invités : Mme LEROY

Secrétaire de séance : Mme FERNIOT

Procurations de vote : M. DUMONT/ Mme GUILLEUX – Mme BRECHEMIER / Mme FERNIOT

L'examen du compte administratif 2025 a permis d'arrêter les comptes de l'exercice et de déterminer :

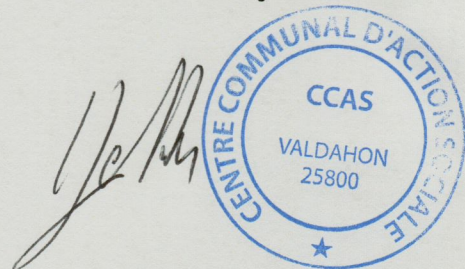
- le résultat de la section de fonctionnement ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement ;

Au vu des résultats du compte administratif 2025 du budget du CCAS, la section d'investissement ne présente pas de besoin de financement (*solde d'exécution excédentaire de 8 505.07 €*)

Le conseil d'administration constate un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 9 951.94 € qu'il convient de reprendre au budget 2026.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS
Sylvie LE HIR



Date d'affichage :
09.03.2026